

Collège Wilbur Wright
Champagné



L I V R E T
D U
D É L É G U É

■ COLLEGE WILBUR WRIGHT ■
BP63 - Rue Léopold Gouloumès - 72470 Champagné
02.43.89.52.01 - ce.0721086P@ac-nantes.fr

SOMMAIRE

Introduction - Félicitations ...tu as été élu(e) ...	3
---	----------

LE DELEGUE DANS SA FONCTION AU QUOTIDIEN

Le délégué dans les différentes instances : schéma.....	5
Droits et devoirs	6
Le délégué idéal ?.....	7
Un problème dans la classe.....	8

LE DELEGUE AU CONSEIL DE CLASSE

Description	10
Avant le conseil.....	11
Fiches de préparation	12, 13 et 14
Pendant le conseil.....	15
Après le conseil.....	16
Fiches de préparation	17 et 18

L'HEURE DE VIE DE CLASSE.....	19
--------------------------------------	-----------

LE CONSEIL DES DELEGUES

Description	20
Fiche de préparation	21

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Description	22
-------------------	----

Un peu de vocabulaire	24
------------------------------------	-----------

FÉLICITATIONS...

TU AS ETE ELU(E)...

Tu vas devoir assister tout au long de l'année à un certain nombre de réunions dans lesquelles tu représenteras tes camarades et parleras en leur nom.

Ces réunions qu'on appelle des **conseils ou des conférences**, doivent te donner l'occasion d'exprimer l'avis de la classe, d'expliquer le cas difficile d'un camarade, de convaincre parfois, sans oublier de faire le compte rendu de toutes les informations recueillies à la classe entière ou plus confidentiellement à l'un ou l'autre de ces élèves.

Ce livret va te permettre de suivre plus facilement le déroulement de chaque conseil en facilitant la prise de notes, en ordonnant un peu tes idées.

Mais surtout il va te donner l'occasion, grâce aux **fiches**, de préparer avec tous tes camarades chacun de ces Conseils. Ces fiches sont tantôt des éléments d'information, tantôt des fiches de préparation.

ATTENTION : Certaines de ces fiches sont à photocopier avant de les remplir car tu en auras besoin pour chacun de tes camarades (ex. : fiche de préparation au conseil de classe).

D'autres sont à utiliser uniquement par les délégués.

Au bureau de la Vie Scolaire, tu auras la possibilité de faire des photocopies ou des agrandissements.

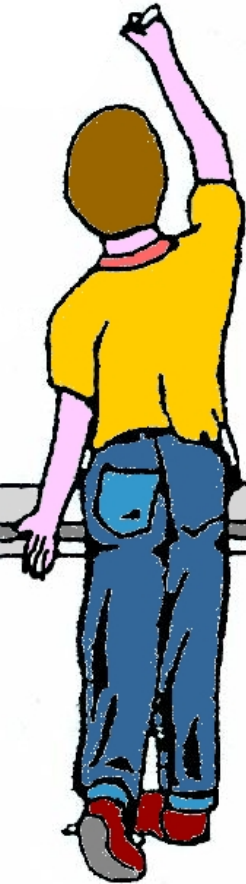
Enfin, pour être un délégué efficace, tu dois disposer de **bonnes informations** et bénéficier d'une **formation**.

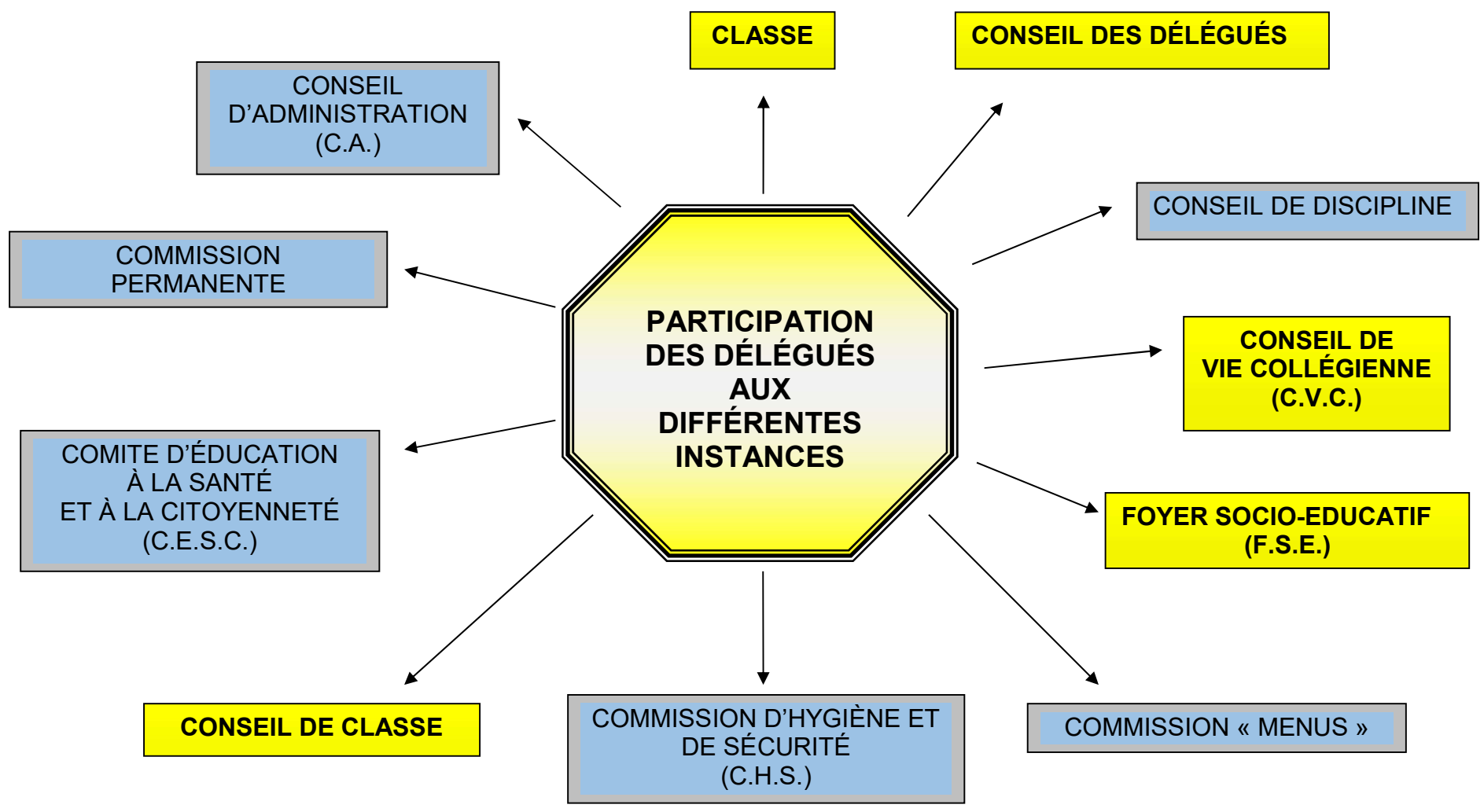
Nous espérons que ce livret pourra aussi te servir dans le cadre de ta formation personnelle, car la prise de notes, la prise de parole et la formation civique sont des éléments indispensables pour exercer pleinement sa citoyenneté, à l'école comme ailleurs.

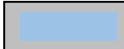
Nous te conseillons de prendre soin de ce livret et de le conserver jusqu'à l'année scolaire prochaine. Qui sait : peut-être seras-tu à nouveau élu(e) délégué(e) de classe l'an prochain !?

En annexes de ce livret, le C.p.e. pourra te donner l'organigramme du collège, la liste de tous les délégués de classe et professeurs principaux, et la liste des membres qui composent le Conseil d'Administration.

*Le délégué
dans sa fonction
au quotidien*





 Instances accessibles uniquement aux élèves élus au Conseil d'Administration.

RESUME DES DROITS DES DELEGUES

- Droit d'expression collective.
- Droit de réunion.
- Droit de siéger et d'intervenir :
 - au conseil de classe (tous les délégués titulaires)
 - au Conseil d'Administration (2 ou 3 représentants)
 - à la Commission permanente (1 représentant)
 - au Conseil de discipline (2 représentants).
- Droit de participer au moins une fois par trimestre à la réunion des délégués du collège et du lycée.
- Droit à une formation les préparant à leurs rôles.
- Droit permanent de démission.
- Droit de demeurer délégué même après une sanction.
- Droit de participer aux activités du Foyer Socio-Educatif (comme les autres élèves) en y assumant des responsabilités.
- Droit de recevoir et de diffuser de l'information auprès de leurs camarades.
- Droit de prendre des initiatives pour rendre la classe plus unie et plus vivante.

Aux droits que nous venons de citer correspondent des devoirs. Certains ont été précisés par la loi.

DROITS ET DEVOIRS

LES DEVOIRS DES DELEGUES

La liste ci-dessous n'est pas complète. C'est en jouant leurs divers rôles que les délégués découvriront d'autres devoirs qui, respectés, leur assureront la confiance de leurs camarades. On ne demande pas au délégué d'être un élève modèle, mais un collégien ou un lycéen qui s'efforce d'assumer les responsabilités qu'il a prises en se portant candidat.

- 1) Respecter leurs camarades et les adultes auxquels ils ont affaire (paroles, comportements, etc...).
- 2) Accomplir directement leurs obligations d'élèves (assiduité, travail, discipline, etc...).
- 3) Consulter régulièrement les élèves qui les ont élus
- 4) Participer à la formation des délégués si elle est organisée dans le collège et le lycée.
- 5) Préparer les Conseils (classe, CA, CP, etc...) dans lesquels ils siègent et y participer effectivement.
- 6) Exprimer dans ces Conseils le point de vue de la majorité des élèves et non leur point de vue personnel.



Le délégué de classe est beaucoup plus qu'un « délégué au conseil de classe ».

Découvrons le délégué idéal !



UN PROBLÈME DANS LA CLASSE ?

.....

Il peut arriver qu'un problème se pose dans la classe, par exemple, un camarade est toujours absent, un très mauvais climat s'est instauré entre les élèves, un professeur qui va trop vite dans ses cours, une salle de classe mal chauffée, etc.

Que faire ?

Pour que la situation ne se dégrade pas, les deux délégués ne doivent pas hésiter à prendre le problème de front et à rencontrer les personnes susceptibles de les aider.

*Mais avant toute démarche, il faut **i-den-ti-fier** le problème et se poser les quatre questions suivantes :*

- 1 - Quel est le problème ?*
- 2 - Quelle en est la cause, ou qui en est la cause ?*
- 3 - Quelle serait la solution idéale ?*
- 4 - Qui peut m'aider à y parvenir ?*

La démarche ensuite s'en trouve simplifiée et se résume souvent à prendre un rendez-vous avec la personne la mieux placée pour vous aider à résoudre le problème.



*Le délégué
au Conseil
de Classe*



LE CONSEIL DE CLASSE

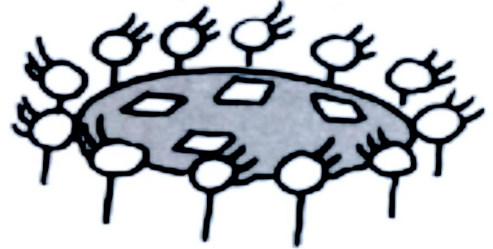
Le conseil de classe est un moment privilégié dans la vie de ta classe car il réunit, autour d'une même table, tous les intervenants à un moment donné dans la classe, qu'ils soient adultes ou élèves.

Cette réunion a lieu au moins trois fois dans l'année, à chaque fin de trimestre en général, et elle est présidée par le chef d'établissement, son adjoint, ou le Cpe.

♦ Sa composition

Le chef d'établissement ;
Les professeurs de la classe ;
Le Conseiller Principal d'Education (CPE) ;
Deux représentants des parents ;
Deux délégués des élèves ;

Parfois, le médecin scolaire, l'assistante sociale et le conseiller d'orientation.



♦ Son rôle

Examiner les questions pédagogiques, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves.

Examiner la scolarité de chaque élève, en prenant en compte des éléments d'ordre éducatif, médical et social.

Emettre des avis sur l'orientation des élèves.

♦ Son déroulement

D'abord, un tour de table pendant lequel chacun donne un avis d'ensemble sur la classe ;

Ensuite, c'est l'examen des cas individuels.

♦ Le rôle des délégués

Avant le Conseil

Réunir la classe et préparer le conseil, c'est-à-dire interroger les camarades sur leurs difficultés, les problèmes rencontrés au cours du trimestre.

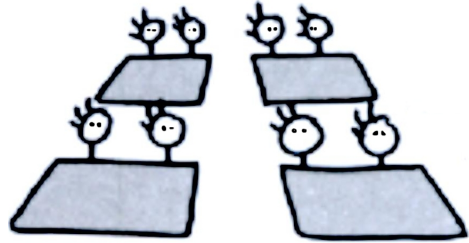
Pendant le conseil

Etre les porte-parole des camarades, tant sur les aspects collectifs de la vie de la classe que lors de l'étude des cas particuliers.

Après le conseil

Rendre compte des débats aux élèves.

AVANT LE CONSEIL



◆ Réunir toute la classe

Pour que les délégués soient véritablement les représentants de tous leurs camarades, il est très important qu'ils prennent le temps de **réunir toute la classe** une semaine au moins avant la tenue du conseil. Une heure « Vie de classe » peut être consacrée à ce temps-là.

Au cours de cette réunion, à laquelle peuvent être associés le CPE ou le professeur principal ou encore les délégués parents, il est souhaitable que seules les **questions collectives** soient abordées (ambiance de la classe, relations avec les professeurs, conditions de travail par exemple).

Les problèmes personnels d'un camarade de classe doivent rester **confidentiels** et peuvent être abordés en conseil si ce camarade en formule la demande auprès de ses délégués.

C'est pourquoi tu dois disposer de **fiches individuelles de préparation** pour que chacun exprime ses problèmes personnels. Il n'y a pas de moment privilégié pour distribuer ces fiches à tes camarades ; l'essentiel est qu'ils te rendent leur fiche à temps pour que tu puisses préparer le conseil de classe.

◆ Fiches de préparation

La *fiche n°1* est prête à l'emploi. Si elle te convient, fais-en des photocopies (voir avec le Cpe).

Ces fiches doivent être remplies par tous les élèves. Sois très attentif aux problèmes personnels en respectant la discrétion demandée par certains de tes camarades.

◆ Préparer le conseil

Lorsque les fiches te sont revenues, il est utile que les deux délégués préparent le conseil en faisant une synthèse de la réunion de classe et des informations obtenues sur les fiches.

Cette synthèse peut être reportée sur la fiche du conseil de classe du trimestre correspondant (*fiche n°2*) pour l'utiliser pendant le conseil.

Fiche de préparation individuelle au Conseil de Classe

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Redoublant : Oui Non Externe Demi-pensionnaire

SUGGESTIONS	REponses
<p><u>Ambiance dans la classe :</u></p> <p>Que penses-tu de l'ambiance de la classe ?</p>	
<p><u>Conditions de travail ?</u></p> <p>As-tu de bonnes conditions de travail ? Sinon, explique pourquoi ?</p>	
<p><u>Problèmes personnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé - Problèmes familiaux - Transport - Autres <p>Souhaites-tu que ces problèmes soient évoqués au conseil de classe ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	
<p><u>Intégration dans la classe :</u></p> <p>Penses-tu être intégré dans la classe ?</p>	
<p><u>Projet personnel</u> (orientation)</p>	
<p><u>Tes remarques personnelles</u></p>	

NB : - Grâce à cette fiche bien remplie, les délégués pourront mieux te représenter.
- Seuls les délégués de classe auront accès à ce document.

QUESTIONNAIRE 1er trimestre
de préparation au conseil de classe

Nom Prénom
Classe

Que penses-tu de l'ambiance de classe ?

Te sens tu à ton aise et as-tu de bonnes relations avec l'ensemble des élèves?

Note ici tes observations sur l'emploi du temps au collège, la répartition du travail dans la semaine...

As-tu des difficultés personnelles dont tu souhaiterais que nous parlions au conseil de classe ?

Si tu as des observations à formuler concernant tes délégués écris les librement ici :

merci, les délégués

QUESTIONNAIRE 2ème trimestre
de préparation au conseil de classe

Nom Prénom
Classe

Que penses-tu de l'ambiance de classe ce trimestre?

Que penses tu de tes résultats ?

Dans quelles matières rencontres-tu des difficultés?

Quel est ton projet professionnel ?

As-tu des difficultés personnelles dont tu souhaiterais que nous parlions au conseil de classe ?

Si tu as des observations à formuler concernant tes délégués écris les librement ici :

merci, les délégués

QUESTIONNAIRE 3ème trimestre
de préparation au conseil de classe

Nom Prénom
Classe

Que penses-tu de l'ambiance de classe ce trimestre?

Que penses tu de tes résultats ?

Dans quelles matières rencontres-tu des difficultés?

Quel Bilan fais-tu de ton année ?
Au niveau scolaire

Au niveau personnel

As-tu des difficultés personnelles dont tu souhaiterais que nous parlions au conseil de classe ?

As tu des demandes à formuler pour l'année prochaine ?

merci, les délégués

Synthèse de la classe

Sur cette fiche, tu prépares ton intervention au conseil de classe à partir de la réunion préparatoire que vous avez organisée et des fiches individuelles (ou des conversations personnelles) de tes camarades.

COMPTE –RENDU DE LA REUNION

Climat général de la classe :

Les conditions de travail :

Y a-t-il des difficultés particulières dans la classe ? :

Réflexions diverses des élèves :

CAS PERSONNELS

(seulement si les camarades te l'ont demandé)

1 :

2 :

3 :

4 :

5 :

PENDANT LE CONSEIL

Pendant le conseil de classe, l'efficacité d'un délégué se caractérise par une prise de parole à bon escient et une bonne prise de notes.

Tu ne pourras prendre la parole efficacement au conseil de classe que si tu possèdes de bonnes informations sur le **fonctionnement de la classe** (le climat général, le travail, les relations entre les élèves et les adultes) et les **problèmes individuels** (cas particuliers relatifs à la santé, à la famille, à la scolarité...).

Ces informations, tu es le seul au sein du conseil de classe à pouvoir les transmettre car tu es le seul à avoir pu observer et discuter avec tes camarades, en partageant les mêmes moments qu'eux (classe, cantine, récréations, ...).

Auprès des adultes du conseil, pour tout ce qui concerne la vie de la classe ou de ses élèves, tu es donc un excellent **interlocuteur**.



Concernant les remarques que tu peux faire sur le fonctionnement de la classe, tu dois les exprimer au nom de la classe (en donnant l'opinion générale de la classe) et non en ton propre nom.

Pour ce qui est des problèmes individuels, n'oublie pas que ta présence au conseil de classe doit être la garantie que chaque cas est traité avec justice et équité. Il faut éviter de prendre parti pour tel ou tel camarade ou telle ou telle cause qui ne seraient pas défendables.

Par rapport à ses camarades, le délégué ne doit évidemment pas déformer la vérité : **il se contentera d'apporter des faits qui peuvent éclairer telle ou telle situation**. Pour bien connaître ces faits, il est essentiel de bien préparer le conseil.

Au final, tu constateras qu'il n'est pas toujours évident de prendre la parole ainsi, mais cela s'apprend avec le temps et l'expérience.

Enfin, pendant le conseil de classe, tu devras prendre des notes claires afin de faire un compte-rendu correct auprès de tes camarades le lendemain. Cela demande de s'organiser en utilisant par exemple des fiches proposées dans ce livret (fiches n°3 et 4), en utilisant des abréviations, et en partageant les tâches avec ton autre camarade délégué.

Par exemple, pour la prise de notes des appréciations des élèves, vous pouvez alterner un élève sur deux, en respectant l'ordre alphabétique des élèves dans la classe.

APRÈS LE CONSEIL

Pendant le conseil de classe, les délégués de classe ont pris des notes qui vont leur permettre ensuite de faire un bilan général et individuel auprès de leurs camarades de classe.

Ce bilan doit avoir lieu rapidement après le conseil de classe. Bien souvent, il se fait le lendemain ou les jours qui suivent, en présence du professeur principal.

Ce dernier a également préparé son conseil de classe et pris des notes ; il peut donc aider les délégués de classe à faire part de leurs conclusions.



***Les professeurs
trouvent que
notre classe est
trop bavarde !***

Lorsqu'un délégué s'adresse à la classe entière pour faire son résumé du conseil de classe, il ne doit évoquer que les informations générales, c'est-à-dire celles qui concernent la classe dans son ensemble (exemple : l'appréciation de chaque professeur sur l'ambiance de la classe).

Au contraire : les appréciations, les remarques ou la situation personnelle d'un camarade de classe en particulier, évoquées lors du conseil, ne peuvent lui être rapportées ensuite qu'individuellement, et en toute discrétion !

Conseil de classe du ____ trimestre

Date :

Avis du professeur principal :

Avis des autres professeurs		
Matière	Nom du professeur	Observation sur la classe

Avis du président du conseil de classe :

Avis du Conseiller Principal d'Education :

Avis divers :



L'heure de vie de classe, inscrite à ton emploi du temps généralement toutes les 2 semaines, doit permettre à chaque élève de parler des problèmes rencontrés dans la classe, en présence du Professeur Principal. Ce dernier est parfois accompagné de collègues (C.p.e., COP, infirmière, assistante sociale ...)

C'est l'occasion d'envisager un projet pour la classe, de parler d'orientation, de préparer le conseil de classe, d'évoquer des difficultés de fonctionnement ou de relation.

C'est le moment privilégié pour préparer le Conseil des Délégués.

◆ Le rôle des délégués

C'est un moment d'**information** important pour les délégués, pour mieux comprendre le climat de sa classe.

Toi et ton camarade vous pouvez être les porte-parole de vos camarades si les sujets abordés ont fait l'objet de discussions préalables entre les élèves (relations avec les professeurs, climat de la classe, conditions de travail...).

Dans le cas contraire, ces réunions font émerger des renseignements importants sur le fonctionnement de la classe (relations entre les élèves, l'envie de vivre ensemble, le sentiment d'appartenance au Collège, les projets...).



Le Conseil des Délégués correspond à la réunion de tous les délégués (ou de leurs suppléants en cas d'absence).

Le Conseil des Délégués est réuni au moins une fois par trimestre par le Principal ou son représentant pour informer les délégués sur la vie du Collège.

C'est un **organe CONSULTATIF** : il est consulté pour émettre un avis sur diverses questions, mais il n'a aucun pouvoir décisionnel ; il ne procède à aucun vote.

Chaque année au mois d'octobre, ce conseil élit en son sein les deux délégués (et leurs suppléants) au Conseil d'Administration du collège. Ne sont éligibles au C.A. que les élèves délégués des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Il sera important que vous prépariez avec votre classe chaque réunion du Conseil des Délégués. Vous pourrez vous aider de la *fiche n°5*.

**Préparation avec la classe
du Conseil des Délégués**

Réunion le _____ à _____ h

**RESUMER SUR CETTE GRILLE LES QUESTIONS
LE PLUS SOUVENT FORMULEES**

QUESTIONS DE VOS CAMARADES SUR :

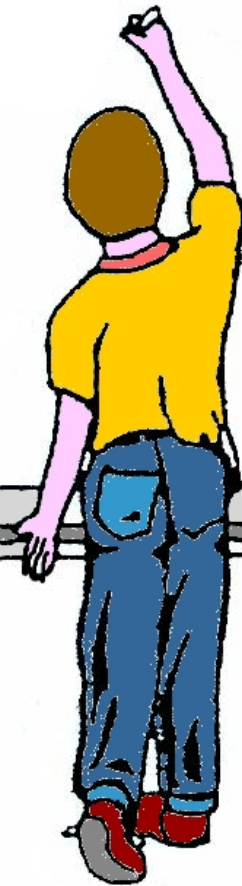
L'organisation du temps scolaire (règlement intérieur, horaires, conditions de travail)

La vie scolaire (temps personnel des élèves : demi-pension, santé, orientation)

Questions diverses

NOTA : il vaut mieux prendre toutes les questions sur un brouillon et les regrouper avant de les reporter sur cette feuille.

Le Conseil d'Administration



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'Administration est un organe très important dans la vie de l'établissement car il concerne l'organisation pédagogique et financière du Collège. Il a un **pouvoir décisionnel**.

Il se réunit au moins trois fois par an en séance plénière.
Une commission permanente prépare les travaux du CA.

♦ Les missions du CA

Il doit se prononcer, à travers un vote sur :

- le budget et le compte financier
- le règlement intérieur
- le projet établissement
- la dotation horaire

... autant de points essentiels à l'organisation générale de l'établissement, la politique en quelque sorte du Collège.

C'est pourquoi les décisions se prennent à l'issue d'un vote personnel.

Le vote à bulletin secret est de droit s'il est réclamé par l'un des membres.

♦ Le rôle des 2 délégués

Ils représentent l'ensemble des élèves et siègent avec les mêmes droits que les autres membres : administration, délégués des personnels et parents ... Les représentants des élèves sont donc amenés à voter !

Si tu fais partie des deux membres élus, ton rôle est de recueillir les avis et propositions de tes camarades et de les exprimer au moment du CA après avoir déposé ta question à l'ordre du jour.

Si tu n'as pas été élu au CA, tu dois rencontrer ces délégués pour leur soumettre les propositions de tes camarades de classe, afin qu'elles soient débattues au conseil.

Dans tous les cas, les délégués ont un rôle à jouer au Conseil d'Administration.

UN PEU DE VOCABULAIRE

Petit lexique et abréviations...

CA : Conseil d'Administration

CDI : Centre de Documentation et d'Information

COP : Conseiller d'Orientation Psychologue

CPE : Conseiller Principal d'Education

FSE : Foyer Socio-Educatif

Ordre du jour : Liste des sujets à aborder au cours d'une réunion.
Ces questions sont habituellement traitées dans l'ordre.

Scrutin : Ensemble des opérations de vote.

Mandat : C'est le pouvoir donné à une personne pour agir au nom d'une ou d'un ensemble d'autres personnes (le délégué reçoit le mandat de ses électeurs).

Médiateur : C'est une personne qui s'entremet pour amener un accord, résoudre un problème.
